

Label SAPS- Université de Tours

inciTEr informEr imPliquEr inspirEr : TEEPEE

Introduction : un projet inscrit dans une politique reposant sur quelques grands principes.....	2
1 Forces, défis, inscription du projet dans la stratégie SAPS de l'établissement	2
1.1 Les forces : dynamisme, volonté et ancrage local autour d'un pôle SAPS	2
1.1.1 <i>Dynamisme : diversité des actions de culture scientifique</i>	3
1.1.2 <i>Les formations existantes et les recherches comme ressources pour les SAPS : une volonté affirmée</i>	3
1.1.3 <i>Un solide ancrage local</i>	3
1.1.4 <i>Un pôle SAPS pour structurer les réflexions, les initiatives et les actions</i>	5
1.2 Les défis : renforcer la structuration et développer la dimension participative	5
1.3 Inscription dans la stratégie de l'établissement	5
2 Le projet Teepee : Inciter, (in)former, impliquer, inspirer	6
2.1 Objectifs et work-packages du projet.....	6
2.1.1 <i>Objectif / WP 1 - INCITER : Renforcement d'un pôle SAPS : guichet unique et plateforme de ressources</i>	6
2.1.2 <i>Objectif / WP 2 - (IN)FORMER : Formations aux démarches SAPS et cellule éthique SAPS</i>	7
2.1.3 <i>Objectif / WP 3 - IMPLIQUER : Collaborer avec les acteurs du territoire</i>	8
2.1.4 <i>Objectif / WP 4 - INSPIRER : Organisation d'évènements SAPS originaux et récurrents</i>	9
2.2 Mise en œuvre des actions du projet.....	10
2.2.1 <i>Déclinaison du plan d'actions</i>	10
2.2.2 <i>Auto-évaluation</i>	10
2.3 Projection budgétaire sincère	11
ANNEXES	12
1 Identification formelle des partenaires du projet	12
1.1 Présentation synthétique de l'écosystème partenarial.....	12
1.2 Liste des partenaires	12
2 Comitologie	14
2.1 Organigramme.....	14
2.2 Composition du conseil des SAPS.....	14
2.3 Composition de la cellule d'éthique	15
3 Modalités d'auto-évaluation du projet TEEPEE	15
4 Diagramme de Gantt	17
5 Budget détaillé	18

Introduction : un projet inscrit dans une politique reposant sur quelques grands principes

Les recherches développées dans les universités constituent un bien commun. C'est pourquoi les résultats et les réflexions qui en émanent ont vocation à être partagés avec les citoyens, usagers, collectivités locales, associations, habitants. Réciproquement, ces citoyens, usagers, collectivités locales, associations, habitants développent des réflexions ou (se) posent des questions qui peuvent s'adresser à la recherche pour comprendre le monde qui les entoure et auquel ils prennent part.

La diversité, la complexité et la spécificité des relations ainsi établies entre recherche et société supposent de :

1. Développer des supports, des démarches et des actions pertinentes pour favoriser la participation de la société à la construction des savoirs et pour soutenir la diffusion et l'appropriation de ceux-ci, y compris sous diverses formes alternatives (arts, jeux, démarches sensibles, culture, recherches participatives, etc.) ;
2. Rendre les actions développées et les objets créés accessibles, tant du point de vue physique (catalogue opératoire de ressources, prise en compte de l'éloignement géographique) que symbolique (prise en compte du rapport à la culture scientifique et à la recherche des populations diversement éloignées : générationnellement, culturellement, socialement etc) ce qui suppose un travail en réseau avec l'ensemble des acteurs SAPS, notamment au plan régional ;
3. (In)former les personnels et les étudiants à la médiation scientifique, à la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), à la recherche participative, mais aussi aux enjeux qui en procèdent, ce qui suppose d'y inclure une réflexion éthique et sociopolitique sur les savoirs ainsi produits et leur accessibilité.

A l'université de Tours (UT), ces principes sont déclinés sous de nombreuses formes, selon la diversité des disciplines, l'étendue des champs d'études et la pluralité des approches. Les actions réalisées sont à la fois : transversales, puisqu'elles émanent tant de doctorants que d'enseignants-chercheurs et chercheurs plus confirmés, et collaboratives, puisque la recherche est le fait de larges réseaux développés dans le cadre de collaborations régionales, nationales et internationales, avec des acteurs de la recherche et de la CSTI, mais aussi avec la société civile.

Forte de ces acquis, mais consciente des défis en jeu (A), l'UT (Université de Tours) entend par le présent projet conforter la mise en œuvre de cette politique en :

- **Incitant à l'engagement** des personnels de l'université de Tours dans les Sciences avec et pour la société, en faisant converger les initiatives, en facilitant les actions et en œuvrant à leur visibilité et leur reconnaissance, par la création d'un guichet unique et d'une plateforme de ressources sous le pilotage du pôle SAPS de l'UT (voir 2.1.1) ;
- **Formant et informant** ces personnels, sur le volet technique (types d'actions possibles, modalités de réalisation, etc.), mais aussi éthique (voir 2.1.2) ;
- **Impliquant** l'ensemble des acteurs du territoire dans la réflexion et les actions relatives à la CSTI (voir 2.1.3) ;
- **Inspirant** l'ensemble des personnes et acteurs concernés, par le biais d'événements originaux et récurrents. (voir 2.1.4)

1 Forces, défis, inscription du projet dans la stratégie SAPS de l'établissement

Depuis plusieurs années déjà, l'université de Tours encourage les actions de médiation et de culture scientifique. Elle est forte d'un bilan foisonnant et d'un intérêt réel porté aux SAPS (1.1), mais requiert à ce stade une structuration de la démarche SAPS, aussi bien pour valoriser l'existant que pour encourager l'émergence et la pérennisation de pratiques nouvelles et de projets originaux et pertinents (1.2)¹. Ces différentes actions s'inscrivent dans une stratégie propre à l'établissement (1.3).

1.1 Les forces : dynamisme, volonté et ancrage local autour d'un pôle SAPS

En lien avec les objectifs cités, la diversité des disciplines étudiées, l'étendue des champs d'études et la pluralité des approches, l'université de Tours organise, accueille et déploie nombre de manifestations de culture scientifique, dont certaines initiatives originales ancrées de longue date à l'université (1.1.1). Elle propose également plusieurs formations qui dispensent des enseignements dans ce domaine (1.1.2) et s'appuie sur un solide ancrage territorial (1.1.3). Enfin, elle repose sur un pôle SAPS qui permet la mise à contribution concertée de plusieurs de ses services internes (1.1.4).

¹ Ces éléments d'analyse sont d'ailleurs confirmés par les premiers résultats d'une enquête actuellement en cours au sein de l'UT.

1.1.1 Dynamisme : diversité des actions de culture scientifique

Les actions de culture scientifique portées par l'université de Tours sont de trois types :

- **La diffusion et vulgarisation scientifiques** sont principalement **tournées vers la société civile** via : (i) des cycles de conférences grand public animés entre autres par des chercheurs et enseignants-chercheurs de notre Université (Université du temps libre, "Mercredis de Thélème", "Détours des sciences", Fête de la science) ou réalisés par des doctorants (Ma thèse en 180 secondes) ; (ii) des publications dans la presse non spécialisée (The Conversation, journaux locaux) et via la collection de "beaux livres" des Presses Universitaires François Rabelais ; (iii) une mobilisation des unités de recherche ("Pose ta question", "Portraits de chercheur", visites de labo en vidéo, stands dédiés à la Fête de la science, etc.) ; (iv) des émissions TV et radio (La Méridienne sur Radio campus, Maison de l'Europe etc.). Certains événements sont par ailleurs plus spécifiquement **destinés à des professionnels** (Journées de l'alimentation de l'IEHCA, Assises nationales du journalisme, etc.)
- **Le dialogue art-science** est soutenu : résidences d'artiste annuelles dans les laboratoires, accès aux structures culturelles pour les formations, possibilités de bourses doctorales sur des sujets art-sciences (bourses doctorales « Les Rabelaisiennes ») ;
- **Les interventions à destination des publics scolaires** : elles sont organisées en partenariat avec le Rectorat et/ou le Conseil départemental 37 et/ou le Conseil régional. On peut notamment citer : (i) la participation de l'université au programme d'Éducation artistique et culturelle du rectorat à destination des élèves du secondaire ; (ii) la formation des formateurs et enseignants du secondaire via la Maison pour la science – La main à la pâte ; (iii) le dispositif Sciences Pour tous – accueil de collégiens de 3ème de collèges dits éloignés (géographiquement et socialement) au sein de laboratoires.

Ces actions peuvent en outre bénéficier de la salle Thélème, salle de spectacle récemment rénovée et parfaitement équipée, d'une jauge de 600 places.

1.1.2 Les formations existantes et les recherches comme ressources pour les SAPS : une volonté affirmée

Plusieurs filières de l'université de Tours agissent pour le développement des SAPS :

. *De manière prioritaire* : Licence Professionnelle Médiation Scientifique et éducation à l'environnement, Master Arts du spectacle, Parcours animation sociale et socio-culturelle de la filière Carrières sociales de l'IUT, Centre de formation des Intervenants en musique (CFMI), Master Histoire des arts - mention commissariat d'exposition ;

. *De manière indirecte* : Ecole Publique de journalisme de Tours ; filière de Musicologie, séminaires doctoraux sur la médiation culturelle, formations doctorales dans le cadre de MT180, etc.

Les personnels de recherche sont eux-mêmes investis dans des **recherches qui interrogent et mettent en œuvre des actions de culture scientifique**. Ceci se traduit par exemple par une participation d'unités de recherche très différentes aux résidences d'artistes, par le fait que quatre projets ANR de 2018 et 2019 donnent lieu à une réponse de l'établissement à l'AAP ANR SAPS 2018-2019 ou encore par le très substantiel volet SAPS du projet PIA4 ExcellencES de l'établissement (1 WP sur les 3 que comprend le projet).

1.1.3 Un solide ancrage local

L'UT peut se prévaloir d'une solide inscription dans l'écosystème de la CSTI, du fait d'une collaboration ancienne et étroite avec :

Les acteurs de CSTI :

. Au niveau régional et local, les agents, unités de recherches et services de l'université collaborent avec les acteurs de la CSTI ([Ligue de l'enseignement](#), association [Arboresciences](#), [Museum d'histoire naturelle de Tours](#), Musée des beaux-arts, [l'Intention Publique](#), etc.).

. Leur développement et synergies sont renforcés par l'action de Centre•Sciences, centre régional de la CSTI (CCSTI) soutenu par le conseil régional Centre-Val de Loire. Ce centre collabore particulièrement fréquemment avec l'UT (Fête de la Science, visites de laboratoires, conférences, accompagnement du partenariat avec l'enseignement primaire et secondaire et pour des actions comme *Détours des sciences*, accompagnement des volets CSTI des projets de recherche financés par le Conseil régional). Une convention cadre lie l'UT et Centre•Sciences depuis 1997. L'UT est également signataire de la charte de valeurs de la CSTI depuis 2019. Et membre du CA de l'AMCSTI et du CA de Centre•Sciences.

Les établissements d'Enseignement Supérieur et les organismes de recherche

. Du fait de la proximité géographique et des collaborations en place, l'[Université d'Orléans](#) et l'[INSA Centre-Val de Loire](#) sont des partenaires privilégiés en termes de culture scientifique (notamment pour des séminaires communs de l'école doctorale Tours-Orléans, dont MT180). L'antenne de l'INSPE à Fondettes est également source de collaborations autour des SAPS, ainsi que la Maison des sciences de l'homme (séances « Et si nous parlions de... » ; journées « Temps des territoires », etc.)

. Concernant les organismes (CNRS, INRAE, INSERM), les habitudes de collaboration sont anciennes (notamment autour du Village de la science, des expositions itinérantes du CNRS, de cofinancement de conférences...)

. Par ailleurs, une convention-cadre lie l'Université de Tours avec l'ESAD-TALM (Ecole des beaux-arts et de design), y compris sur des sujets de médiation scientifique et des partenariats culturels (ex. : "deux heures moins le quart avant la philosophie").

Des partenaires institutionnels

. En partenariat avec l'académie d'Orléans-Tours : organisation de nombreuses actions à destination de l'enseignement secondaire (Missions et parcours d'Éducation Artistique et Culturelle ; collaboration région-académie : "Sciences pour tous.tes" ; rencontres virtuelles en ligne dans les collèges ; invitation des collèges à assister au Détours des Sciences et mise en place de moyens de transport) ;

. Dans le cadre du dispositif *Maison pour la science* : séances de formation, actions de culture scientifique et partenariat la main à la pâte dans les collèges

. Collaborations avec la DRAC : financement de résidences d'artiste notamment, mais aussi de dispositifs d'[intervention d'artistes dans les recherches et les formations](#).

. Avec le CROUS : financement des spectacles dans le cadre de la programmation "culture action" du CROUS (choix de spectacles en lien avec des sujets scientifiques d'actualité et médiation scientifique et culturelle d'accompagnement).

. Avec la DRARI : organisation des réunions régulières sur les SAPS, dans le cadre du COS ESRI (Comité d'Orientation Stratégique Enseignement Supérieur et Innovation de la région Centre Val de Loire).

Des collectivités territoriales

. Le *Conseil régional* coordonne les actions de CSTI en région selon une stratégie partagée par l'ensemble des acteurs de la CSTI et qui s'appuie largement sur le CCSTI Centre•Sciences. Outre les actions communes, la région soutient également l'action de Centre-sciences pour aider les scientifiques à valoriser les résultats des projets financés par la Région au titre des appels à projets régionaux.

. La *Ville de Tours* est un partenaire majeur d'une part par le biais de ses structures (Conservatoire à rayonnement régional, Opéra, Musée des beaux-arts), et d'autre part via le CIAP² (Centre interprétation architecture Patrimoine) dans lequel l'université de Tours est engagée.

. *Autres collectivités* : Métropole de Tours, Conseil départemental d'Indre et Loire (convention Éducation artistique et culturelle), [Parc naturel régional Loire Anjou Touraine](#), etc.

De partenaires locaux issus du monde culturel, socio-culturel et économique

. Acteurs culturels donnant accès à des actions culturelles à visée de médiation scientifique (notamment via le passeport culturel étudiant) : Centre de Création Contemporaine Olivier Debré ([galerie expérimentale](#)), Centre Dramatique National de Tours (Rencontres littéraires), Centre Chorégraphique National de Tours (projet de co-construit avec les chercheurs de l'UT), la Halle aux grains (Médiation culturelle autour de spectacles scientifiques).

. Associations socio-culturelles (centres sociaux ; FRMJC) qui collaborent au titre de la formation des animateurs socio-culturel de l'IUT.

. Entreprises partenaires des unités de recherche et pour certaines investies dans les fondations de l'université (Rabelais et Maupas) (ST Microélectronics, EDF pour les conférences grand public et expositions).

Des relations avec les médias

. Médias locaux : TV Tours, France 3, Nouvelle République, France Bleu, Info Tours, 37°, Radio Campus, Journal pour enfants Fritz

. Médias scientifiques : The Conversation, Esprit Sorcier TV

Cf. Également en annexe le schéma (Annexe 1.1) et le tableau récapitulatif des partenaires (Annexe 1.2)

² Nouvel équipement culturel et touristique qui aura pour objectif la sensibilisation de tous à l'architecture, au patrimoine et à l'histoire urbaine

1.1.4 Un pôle SAPS pour structurer les réflexions, les initiatives et les actions

Un pôle transversal SAPS structure les actions menées par les services depuis la rentrée 2021. Il est piloté par la chargée de mission SAPS, sous la tutelle de la Vice-Présidente à la culture et à la vie de campus, en charge des SAPS (voir organigramme en annexe 2.1).

Les actions sont menées conjointement par différentes structures :

- . Les trois services structurellement rattachés au Pôle SAPS : service culturel, direction de la recherche et de la valorisation, direction de la communication ;
- . Les services mobilisés dans les actions de culture scientifique : Service commun de la documentation ; Direction de la Production du Numérique et Multimédia ; Université du Temps Libre ; Fac labs.
- . Les unités de recherches et les composantes : Rencontres de la Maison des sciences de l'Homme, conférences grand public à l'initiative des composantes et des unités de recherche, actions de formation ou d'expertise des unités de recherche sur leurs domaines de spécialité, etc.

Depuis le 1er mars 2022, un poste de catégorie A a été créé pour prendre en charge la responsabilité du pôle SAPS. Le recrutement de deux services civiques est par ailleurs en cours.

1.2 Les défis : renforcer la structuration et développer la dimension participative

Les défis à relever découlent des forces identifiées supra. On peut les regrouper comme suit :

1. Besoin d'information et d'accompagnement : Les personnels de l'établissement souhaitent : (i) mieux connaître les possibilités d'accompagnement au sein de l'université et/ou par des partenaires extérieurs ; (ii) bénéficier d'un soutien humain et d'un accompagnement technique pour mener à bien leurs actions SAPS.

2. Besoin de renforcer la visibilité et l'accessibilité des réalisations : les initiatives individuelles et collectives sont certes foisonnantes mais encore trop éparses, et il s'agit maintenant de mieux les **structurer** pour renforcer leur visibilité. L'accessibilité des actions doit également être consolidée : accessibilité pour les chercheurs afin **d'intégrer de nouveaux collègues** au-delà des personnels investis fidèlement ; accessibilité pour les publics, d'une part d'ordre matériel (**identification et diversification des lieux et occasions** pour donner à voir les réalisations de culture scientifique) et d'autre part d'ordre symbolique (identification de l'université comme un lieu et une ressource CSTI, travail réflexif avec les publics concernés sur leurs représentations de l'université et des savoirs qui s'y construisent, le cas échéant dans une perspective d'émancipation).

3. Besoin de renforcer la vitalité, la visibilité et l'accompagnement des démarches participatives

Les actions relevant des SAPS à l'université sont essentiellement développées et structurées sur le plan des actions de diffusion et de médiation de la recherche. Des recherches incluant des démarches participatives existent également, mais il est nécessaire :

- De mieux les identifier auprès des unités de recherches, des organismes de recherche et des services centraux de l'université (en intégrant la grande diversité des définitions des recherches participatives).
- De mieux accompagner leur mise en œuvre en s'appuyant sur les expériences développées dans des disciplines ou les approches plus « naturellement » en interface avec la demande sociale et sur les actions de valorisation qui seront menées dans le cadre du PIA 4 ExcellencES.
- De renforcer la réflexion éthique relative à ce type de recherche, en s'appuyant sur les questions posées par les collègues.

1.3 Inscription dans la stratégie de l'établissement

La culture scientifique et technique fait l'objet d'une attention particulière de l'université de Tours depuis de nombreuses années. Etendue au principe des Sciences avec et pour la société, elle est au cœur du projet de l'actuelle équipe présidentielle, comme en témoignent notamment :

- . Les portefeuilles de certaines vice-présidences : VP en charge des partenariats avec la société civile, VP en charge de la vie de campus et de la culture qui couvre de manière transversale les enjeux liés à la culture et à la médiation scientifiques (Cette dernière participe au réseau de VP "Sciences et Sociétés" (S&S) et au réseau "Arts + Université + Culture" (AUC) ; elle siège au CA du seul CCSTI du territoire régional, Centre•Sciences).
- . La désignation d'une chargée de mission SAPS en décembre 2021, qui entre autres, siège au CA de l'[AMSCIT](#) (Réseau national des professionnels des cultures scientifique, technique et industrielle)

- . L'inclusion dans la réponse au projet PIA4 ExcellencES de l'UT d'un WP spécifiquement dédié aux SAPS.
- . L'inscription des SAPS dans le prochain contrat d'établissement à partir de 2023, dans les rapports d'activité annuels, et dans les demandes effectuées dans le cadre du dialogue stratégique de gestion avec l'Etat.

2 Le projet Teepee : Inciter, (in)former, impliquer, inspirer

2.1 Objectifs et work-packages du projet

Le présent projet se décline autour de 4 objectifs, qui en constituent également les 4 workpackages.

2.1.1 Objectif / WP 1 - INCITER : Renforcement d'un pôle SAPS : guichet unique et plateforme de ressources

Ce premier volet du projet vise à **créer de nouvelles habitudes de travail** concernant la culture scientifique pour (i) rendre visible l'existant, (ii) mieux le valoriser et (iii) accompagner les projets émanant des laboratoires de l'université. Il s'appuie sur les acteurs partenariaux déjà impliqués (cf. 1.3.). Il s'agira notamment de renforcer le pôle SAPS, en renforçant ses moyens humains et financiers pour en faire un **guichet centralisateur (1.1.) et élaborer une base de données répertoriant les actions SAPS de l'établissement (1.2.)**.

Action 1.1. Consolidation du rôle de guichet unique du pôle SAPS : institutionnalisation, conseil, mise en relation et soutiens techniques et financiers à l'émergence de nouveaux projets

Le pôle SAPS de l'université de Tours sera renforcé selon quatre directions.

1- Son **institutionnalisation** sera renforcée par la constitution d'un **conseil des SAPS**, qui se réunira 2 fois par an. Celui-ci sera composé de différents acteurs de la stratégie SAPS de l'établissement (cf. composition en annexe 2.2) et aura la responsabilité d'identifier la stratégie de l'établissement en matière de SAPS et de veiller à sa mise en œuvre. Il rendra compte de ses actions auprès de la commission Recherche et du Conseil d'Administration de l'établissement (voir annexe 2.2).

2- A l'interne, il assumera une fonction de **guichet centralisateur** au sein de l'établissement en termes de conseils et d'accompagnement à la mise en œuvre d'actions de culture scientifique (conseil sur les formes de médiations scientifiques les plus pertinentes en fonction de la spécificité des recherches menées et des objectifs visés, opportunités de financements possibles, etc.) Il prendra appui sur les référents CSTI des laboratoires et des composantes. Les actions de médiation elles-mêmes resteront menées par les professionnels de la médiation.

3- A l'externe, il sera **en charge des relations** entre les producteurs de la recherche, les acteurs de la médiation et les bénéficiaires et utilisateurs des résultats (décideurs, société civile). Les agents du pôle assureront ce travail de mise en relation, avec l'aide de la base de données qui sera mise en œuvre (cf. actions 1.2 et 3.2.).

4- Il accompagnera la **mise en valeur des outils, dispositifs et ouvrages** de culture scientifique produits au sein de l'université, parfois difficiles à rendre visibles, notamment sur le long terme. Il bénéficiera pour cela (outre la rénovation de la salle Thélème, déjà réalisée) de **l'aménagement et de la transformation de lieux existants sur les sites universitaires** (Réorganisation de lieux et de salles de 3 sites pour en faire des lieux d'exposition, de spectacle et de projections - cimaises, système de vidéo-projection, rideaux occultant).

Action 1.2. Constitution de la base de données TEEPEE (recueil des actions existantes et partage d'expériences)

Pour mieux identifier les actions réalisées à l'UT, faciliter leur diffusion et stimuler les initiatives, il sera constitué une **base de données** dont l'architecture sera mise en commun avec l'Université d'Orléans. Prenant appui sur l'expérience ancienne et avérée de la base Labri (base de données dédiée aux actions de l'établissement à l'international), elle sera alimentée par un travail de recueil de données annuel, piloté par le pôle SAPS, en lien avec les laboratoires et leurs chargés de culture scientifique ou de communication. Elle aura 3 fonctions :

1- Recenser les actions et les expériences de culture scientifique,

2- Rendre l'information disponible en interne : (i) pour en faciliter le pilotage (cartographie, statistiques, etc.), (ii) pour permettre une mise à jour régulière du site de l'UT, (iii) pour que ces actions puissent constituer une source d'inspiration (tant sur le fond que sur la forme) pour d'autres enseignant.es ou chercheur.es soucieux de développer des actions similaires (cf. Infra action 2.1.: les sessions CMP).

3- Servir de base dans les échanges avec les partenaires territoriaux et médias (via le comité SAPS du COS ESRI et le comité communication du COS ESRI) notamment, pour construire les synergies partenariales, y compris concernant l'intégration de la base de données à la plateforme existante [Echosciences Centre Val de Loire](#)³.

2.1.2 Objectif / WP 2 - (IN)FORMER : Formations aux démarches SAPS et cellule éthique SAPS

Le second WP du projet, "(IN)FORMER", vise à **former et sensibiliser aux enjeux de la médiation scientifique** et à **informer sur l'intérêt de la culture scientifique** (actions 2.1. et 2.2.), tout en défendant une approche **éthique et réflexive** (action 3.3.). Il s'inscrit dans la démarche HRS4R de l'établissement (labellisé en 2021) et prend appui sur les filières compétentes de l'université et de ses partenaires en région, sur les acteurs de la CSTI et sur les médias présents sur le territoire. Les actions déployées participeront à la construction d'une culture commune autour du domaine des SAPS au sein de l'établissement, faisant de cet aspect, une compétence de l'université, au même titre que la recherche et la formation.

3 volets seront déployés :

Action 2.1 : Formation des enseignants chercheurs et enseignantes chercheuses - Sessions "Culture de la médiation et de la participation" (CMP)

Des sessions de sensibilisation à la culture scientifique et aux démarches participatives, **les CMP ("culture de la médiation et de la participation")**, seront proposées aux chercheurs et chercheuses de l'UT et des institutions partenaires (y compris les doctorants et doctorantes). Elles visent à la fois à renforcer la volonté des collègues déjà engagés dans la médiation scientifique et à informer et inciter les autres. Elles s'adressent aux collègues de l'ensemble des disciplines (tant SST que SHS).

Considérant que la médiation est un métier à part entière pour lequel des filières de formation existent, les sessions proposées ici porteront sur : (i) la nécessité de penser de manière anticipée le geste "de médiation", (ii) les possibilités existantes en termes de démarches de recherche *avec* la société. Dans une perspective réflexive, elles prendront entre autres la forme d'échanges à partir de retours sur expériences (en cohérence avec les actions proposées dans le cadre de l'AAP ANR SAPS 2018-2019).

Cette offre reposera sur les compétences existantes, pointues et très variées (cf. 1.1.1) : des filières de formations existantes sur le sujet au sein de l'UT ; des personnels et unités de recherche ; des acteurs de CSTI, des structures d'art et des partenaires médiatique. Elles se nourriront des actions recensées dans la base de données TEEPEE (cf. Action 2.1.1). Ces sessions seront organisées 2 fois par an par le pôle SAPS. Elles alimenteront également le festival Teepee (cf. l'action 2.1.4).

Action 2.2 : Formation des personnels d'appui - accompagnement technique et logistique de la CSTI

Afin de garantir la pérennité de la politique SAPS de l'établissement, il est indispensable de prévoir durant les trois années du projet, une formation technique et logistique des personnels techniques et administratifs principalement. L'objectif est d'assurer en interne : (i) la diffusion et le maintien de compétences pour l'accompagnement de la culture scientifique dans l'établissement, (ii) le transfert de connaissances et de compétences à d'autres personnels de l'établissement et (iii) le suivi des activités du pôle, au-delà du présent projet.

Cette action couvrira deux dimensions : (i) former aux enjeux techniques de la culture scientifique (montage de projets, connaissance de la médiation scientifique et des formats et supports de la CSTI) ; (ii) apporter des connaissances sur les processus de co-construction de recherches participatives et d'élaboration de démarche de médiation.

Ces formations techniques nécessitant la mobilisation de compétences externes, il sera fait appel à des intervenants professionnels inscrits dans le réseau de l'établissement (prestation de formation continue). Elles seront éligibles aux crédits de formation professionnelle, et feront l'objet d'une **inscription dans le plan de formation**.

Action 2.3. Assurer un support éthique à la démarche de médiation scientifique : cellule d'éthique SAPS

Si la formation et la sensibilisation sont indispensables, elles ne peuvent se limiter à un aspect technique. En effet, la médiation scientifique et les recherches participatives posent des questions d'ordre éthique et politique relatives à la posture éthique des chercheurs, aux relations recherche / société, à la compréhensions et l'utilisation des résultats des

³ Plateforme financée par le Conseil régional Centre-Val de Loire et coordonnée par Centre•Sciences.

recherches par le “grand public”, les institutions et les acteurs politiques. C’est pourquoi il est indispensable de favoriser une réflexivité sur la démarche de recherche et la diffusion de ses résultats. Cette visée sera transversale à l’ensemble des actions de formation du WP 2 (actions 2.1. et 2.2.).

En complément du volet formation, une **cellule d’éthique** dédiée au SAPS sera mise en place. Elle s’appuiera sur les référents intégrité scientifique S&T et SHS, le comité d’éthique pour la recherche Tours-Poitiers (CERTP).

La cellule éthique SAPS se réunira a minima 1 fois par an ainsi qu’à la demande (voir composition en annexe 2.3).

La cellule sera un lieu **d’échange et de partage des pratiques**, elle pourra proposer des **sessions de sensibilisation** et de formation à la démarche éthique et pourra être saisie par les collègues. Elle veillera au suivi de la mise en œuvre de la charte des sciences participatives signée par l’établissement.

2.1.3 Objectif / WP 3 - IMPLIQUER : Collaborer avec les acteurs du territoire

Élaborer une démarche de recherche “avec et pour la société” renvoie à un objectif ambitieux, dont l’objet pourrait paraître abstrait. Pour une pertinence renforcée, nos actions seront centrées, dans un premier temps en tout cas, sur un territoire proche (échelle urbaine, métropolitaine, départementale et régionale), dans lequel l’université est ancrée.

Deux objectifs sont fixés : (i) faire sortir l’université de ses murs en proposant des actions, interventions, cours, manifestations, etc. dans d’autres lieux que les sites universitaires et auprès d’autres publics, scolaires et éloignés (3.1.) ; (ii) favoriser la transmission des intérêts, demandes, questionnements des territoires et de la société civile à la communauté universitaire et permettre ainsi des collaborations, voire des recherches participatives (3.2.).

Action 3.1 : Faire sortir l’université hors de ses murs : intervenir auprès des publics scolaires et éloignés et le faire savoir

L’université de Tours est déjà impliquée dans une démarche partenariale qui l’amène à développer des collaborations avec des entreprises, des collectivités, des associations, etc. Toutefois, “faire sortir l’université de ses murs” est une orientation forte, qui s’inscrit dans une visée affirmée de démocratisation des savoirs et de l’éducation, d’exercice de la démocratie participative et d’émancipation.

1- Ouvrir l’existant vers des publics scolaires : L’université de Tours déploie notamment une offre auprès des **scolaires**, en collaboration avec le Rectorat et d’autres acteurs institutionnels, associatifs et territoriaux. L’objectif est de maintenir ces actions, en renforçant la sollicitation et l’implication des publics jeunes éloignés (Bac Pro, apprentis en CFA, Lycée agricole, élèves filles, élèves de zone rurale...) moins souvent engagés dans ces démarches.

Ces actions se placent dans la continuité de ce qui est déjà réalisé dans le cadre des différents Campus des métiers et des qualifications et des interventions en collège (7 collèges sont concernés en Indre et Loire par le dispositif “la main à la pâte”). Elles mobiliseront certains acteurs de la CSTI et des structures culturelles, et s’attacheront à renforcer la structuration d’ensemble par exemple en établissant avec le rectorat une **convention cadre pluriannuelle sur les SAPS à destination des publics scolaires éloignés**.

2- Réfléchir et agir avec les publics dits “éloignés” : dans une visée de diffusion des connaissances sur lesquelles l’UT est compétente (approche globale de la santé [cf. Sur ce point la thématique du PIA 4 ExcellencES], migrations, écologie, alimentation, histoire et cultures, etc.), mais aussi dans une perspective d’émancipation et d’éducation à et par l’exercice de la démocratie, il est également nécessaire que l’université s’ouvre à **d’autres structures**, jusque- (centres sociaux, [FRMJC](#) (Fédération Régionale des Maisons des jeunes et de la Culture), associations d’éducation populaire, associations de quartiers, de parents d’élèves, associations de patients, communautés rurales, etc.).

Le pôle SAPS prendra contact avec ces structures, afin de constituer *avec les publics “éloignés”* un **recensement** des attentes de ces derniers. Le cas échéant, un **programme d’interventions sera** co-construit et évalué par ces différents acteurs (dont les publics “éloignés” eux-mêmes).

Les **lieux “hors-les murs”** pourront être les établissements scolaires, mais aussi des cafés, des salles de spectacle, des salles communales, des médiathèques, des tiers-lieux, des centres commerciaux, des entreprises, des espaces publics...

3- Le faire savoir : faire connaître les démarches hors les murs. Pour permettre à l’université de sortir de ses murs, la relation avec les médias sous toutes leurs formes devra être renforcée. Les collaborations existantes, en particulier au sein de la direction de la communication, seront intensifiées, grâce à l’organisation de **conférences de presse régulières**

dédiées aux SAPS, afin de favoriser la diffusion des activités de l'université auprès du grand public. Leur contenu sera diffusé via les réseaux sociaux de l'UT et des acteurs de l'écosystème de l'enseignement supérieur régional (dont le LinkedIn du COS ESRI).

Action 3.2: Susciter et entendre les besoins venant des territoires, des citoyens et des acteurs de la société civile : les défis TEEPEE

Les démarches participatives reposent notamment sur une démarche de co-construction à différentes étapes de la recherche, ce qui implique d'aller vers les décideurs et les citoyens pour accueillir leurs questions.

L'objectif des **défis TEEPEE** est de :

- Susciter et accueillir les questionnements, centres d'intérêts et demandes de la société civile auxquels la recherche est susceptible de répondre.
- Les recueillir sous la forme de "défis" adressés aux chercheuses et chercheurs de l'université, dont ces derniers pourront s'emparer pour, le cas échéant, les transformer en question de recherche.
- D'apporter autant que possible des réponses ou des éléments de réflexion, élaborés conjointement avec les CCSTI, les chercheurs, les citoyens et ce avec l'aide du pôle SAPS. La démarche pourra également déboucher sur la construction d'un projet de **recherche participatif**, éventuellement accompagné par le pôle SAPS.

Ce dispositif sera pensé en relation avec le "Care and empowerment forum" du projet PIA4, ainsi qu'avec le projet de Boutique des sciences porté par la MSH (dont une préfiguration est prévue dans le PIA4). Il prendra appui sur la cellule d'éthique SAPS (action 2.1.2).

Afin de permettre l'expression de ces défis, un travail de terrain préalable sera engagé. Des **visites** dans les communes (sous une forme conviviale, telle que "**petit-déjeuner SAPS**" ou "café SAPS") par une délégation SAPS de l'université avec ses partenaires, seront organisées régulièrement et auront pour but : (i) de présenter les actions de culture scientifique menées à l'université (à partir de la base de données TEEPEE – cf. Action 1.2.), (ii) de présenter le rôle du pôle SAPS, (iii) de permettre l'émergence de l'**expression des défis**. Les acteurs de la CSTI et des structures d'intervention dans l'espace public seront parties-prenantes des délégations, afin de faciliter l'expression des questionnements et de favoriser l'entente entre les collaborateurs potentiels.

Ces actions démarreront auprès des collectivités ou acteurs déjà identifiés et intéressés par les démarches de médiation. D'autres bassins de vie seront par la suite explorés.

2.1.4 Objectif / WP 4 - INSPIRER : Organisation d'événements SAPS originaux et récurrents

Le WP 4 vise à soutenir les actions existantes (4.1.), favoriser de nouveaux dispositifs inspirants et des lieux de valorisation (4.2.) et valoriser les actions de culture scientifique par l'organisation d'un festival (4.3.).

Action 4.1: Soutien des actions existantes : le prix TEEPEE pour les démarches originales

Pour distinguer certaines des actions de culture scientifique emblématiques de l'université et en favoriser la reconduction, un prix TEEPEE de 5 K€) sera décerné à 3 actions par an, avec une priorité sur le dialogue art-sciences, la présence de démarches participatives, l'originalité des productions de culture scientifique.

Ce label pourra être remis à des travaux de recherches participatives ou à des productions des doctorants (soutien à une démarche de médiation : bandes dessinées, vidéos, spectacle vivant, démarches numériques).

La commission d'attribution rassemblera des personnels de l'université, des représentants de la Commission recherche, des acteurs de la CSTI, des médias et des décideurs.

Action 4.2: Favoriser de nouveaux dispositifs inspirants dans des lieux adaptés

De nouveaux dispositifs seront développés :

. Les **impromptus scientifiques**. Ces formes mi-représentation, mi-débat, liant art et recherche, permettent l'expression artistique de la démarche scientifique et sont susceptibles d'être présentées dans d'autres lieux (écoles, salle polyvalente, sur les sites universitaires ou non). Ils se construisent avec un enseignant-chercheur au cours d'une année, puis donnent lieu à des représentations au cours des mois ou années suivantes.

. D'autres formats : théâtre forum, production d'œuvres en lien avec les recherches participatives., production de spectacle vivant à partir de recherches, etc

Elles trouveront leur place au côté des œuvres déjà produites, dans les nouveaux lieux qui seront aménagés (cf. Action 2.1.1).

Action 4.3 : Un évènement phare et structurant des SAPS : le festival TEEPEE

Afin de créer un temps et un lieu de rencontre favorables au dialogue entre sciences et sociétés et sciences et arts, un festival biennal sera créé en alternance avec Détours des sciences et en complémentarité avec la fête de la Science.

Le programme de ce festival, conçu avec et pour la société civile, s'inscrit dans une démarche de recherche sobre (slow science) : il a donc le souci de ne pas démultiplier les productions et les appels à projets, en mettant en valeur l'existant. C'est pourquoi : (i) il n'aura pas de thématique unique, (ii) il sera exemplaire du point de vue écologique et comportera un volet dédié à la transition écologique, (iii) il sera constitué de projections, conférences, cafés-débat, spectacles, balades, expo, sorties d'ouvrages, conférences gesticulées présentant les actions développées au cours des deux années précédentes. Il s'appuiera sur la diversité des unités de recherche, des disciplines, et de leurs expériences de médiation scientifique. Il constituera également un prolongement des défis Teepee (cf. Action 3.2.) et de la boutique des sciences (cf. PIA 4), puisqu'il constituera un lieu de rencontre dans lequel différentes structures (dont les collectivités) pourront faire état de leurs questionnements.

Organisé avec des partenaires artistiques du territoire, dans différents lieux, notamment extra-universitaire, il se tiendra au moment de la sortie de [résidence d'artiste de l'université](#). Son objectif est de marquer les temps de la vie de l'université dans le territoire grâce à 1 à 2 journées festives.

Le temps de la labellisation sera prioritairement dédié à la programmation et à la construction partenariale du festival afin d'assurer la pérennisation de son organisation (que le PIA 4 accompagnera durant 8 années) et de son financement ultérieurement au projet TEEPEE, en particulier avec les membres des Fondations de l'université (Rabelais et Maupas)

Les 4 WP répondront ainsi aux 4 axes identifiés dans l'appel à projet SAPS du MESRI (Tableau ci-dessous). Les actions seront réparties durant les 36 mois du projet tel que décrit dans le diagramme de Gantt (voir ANNEXE 4)

	Valoriser la recherche et ses enjeux auprès de publics éloignés	Former à la médiation, la communication et la démarche scientifique	Valoriser l'actualité et l'expertise scientifique dans les médias	Participer à une démarche citoyenne
Inciter	X			
Guichet unique	X			
Base de données	X		X	
Informier		X		
Formations médiation, culture scientifique, éthique		X		
Impulser			X	
Faire sortir l'université de ses murs			X	X
Défis des collectivités			X	X
Inspirer	X			X
Démarches exemplaires, nouvelles pratiques et nouveaux lieux	X		X	
Festival	X		X	X

2.2 Mise en œuvre des actions du projet

2.2.1 Déclinaison du plan d'actions

Le plan d'action est décliné dans le Diagramme de Gantt en Annexe 4

2.2.2 Auto-évaluation

La politique de développement des SAPS à l'université passe par le renforcement du pôle SAPS. Un conseil des SAPS sera instauré après échange avec les instances de l'université : il rendra compte au conseil d'administration de l'établissement et à la commission recherche. Par ailleurs le pôle SAPS présentera un rapport d'activité annuel au conseil des SAPS. Ce

rapport sera intégré à la feuille de route de la direction de la recherche et de la valorisation entre autres sous forme d'un SWOT.

Le pôle SAPS sera en charge de la mission de "pilotage" du projet, qui sera intégré au WP 1 INCITER.

Chaque volet constituera un WP et sera porté par un responsable d'axe :

WP 1 INCITER (Structuration et pilotage) : Anne Taillandier-Schmitt, chargée de mission SAPS et Marion Amalric, VP Culture et vie de campus

WP 2 INFORMER (Formations) : Emmanuelle Huver, VP recherche

WP 3 IMPLIQUER (Relations décideurs et médias) : Selma Josso, VP Partenariat avec la société civile

WP4 INSPIRER (Programmation innovante) : Marion Amalric VP Culture et vie de Campus et Anne Taillandier-Schmitt, chargée de mission SAPS

Une auto-évaluation des actions menées par le pôle SAPS sera mise en place, avec l'Aide du Service d'Orientation et de Pilotage de l'université (SOP). Les critères retenus seront à la fois quantitatifs et qualitatifs (voir annexe 3 : tableau des jalons), ils seront suivis par le pôle, en appui sur les trois services culture, communication et recherche. Les indicateurs viendront par ailleurs alimenter les questionnaires de suivi du ministère et des réseaux de VP (AUC et S&S).

2.3 Projection budgétaire sincère

Le budget total pour 36 mois est de **986 700 €**, soit en moyenne 328 900 €/an

Dépenses		en k€	k€/ 3 ans
Fonctionnement			
	Frais de médiation scientifique, formation		120
	Prestation accompagnement Défis et Festival		144
	Programmation art-sciences et prix TEEPEE		45
	Frais de missions		15
		sous tot	324
Salaires			
	Supports administratif, gestionnaire et financier		75
	Supports scientifique et animation		225
	Services civiques et stagiaires		24
	HC pour enseignants		30
		sous tot	354
Investissement			
	Participation aux travaux d'aménagement et de construction de locaux		180
		sous tot	180
		TOTAL hors frais	858
Frais de gestion			
	Frais de gestion (7+8 %)		15%
			128,7
		TOTAL	986,7

Un budget détaillé est présenté en annexe 5

ANNEXES

1 Identification formelle des partenaires du projet

1.1 Présentation synthétique de l'écosystème partenarial



1.2 Liste des partenaires

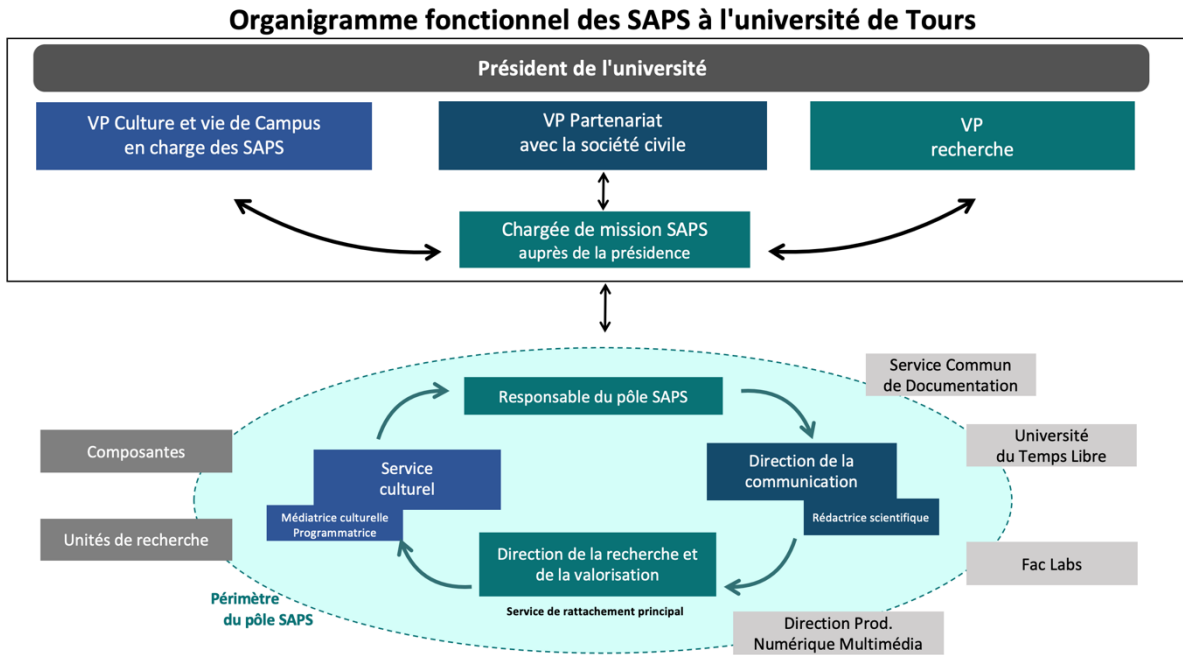
Partenaires déjà identifiés de la stratégie SAPS et partenariats à créer ou renforcer.

	Déjà partenaires	Nouveaux partenariats envisagés
Acteurs de la CSTI		
CCSTI Centre•Sciences	X	
Ligue de l'enseignement	X	
Association Arborescences	X	
Musée d'histoire naturelle de Tours	X	
Intention Publique	X	
Museum d'Orléans Biodiversité et Environnement		X
Établissements de l'ESR et organismes nationaux de recherche		
Université d'Orléans	X	
INSA Centre Val de Loire	X	
Antenne de l'INSPE à Fondettes (Univ Orléans)	X	
INRAE	X	
CNRS	X	
INSERM	X	
ESAD- TALM (école des beaux-arts et de design)	X	
École Brassart		X
BRGM		X
Partenaires institutionnels		
Académie d'Orléans-Tours,	X	
Maison pour la science	X	
DRAC	X	
CROUS	X	
DRARI	X	
Collectivités territoriales		
Ville de Tours	X	

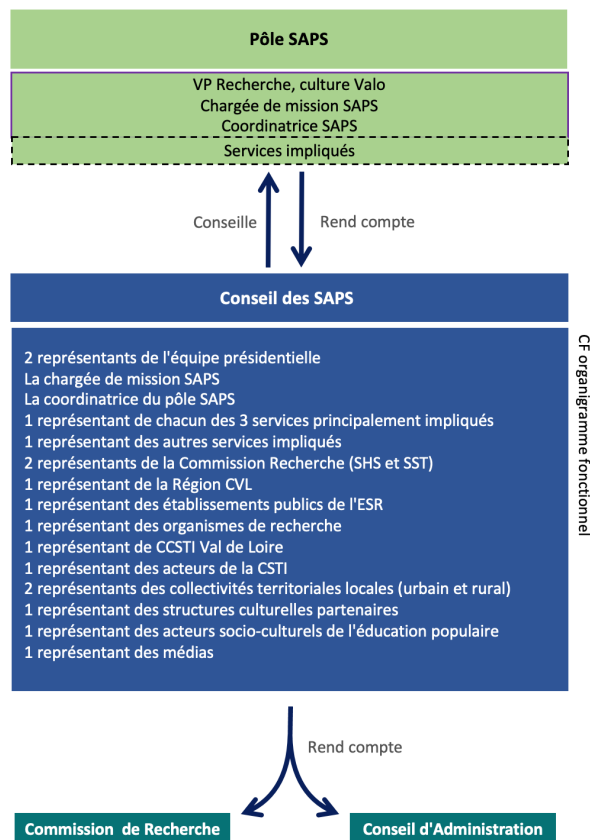
	Métropole de Tours Val de Loire	X	
	AggloPolys (Métropole de Blois)	X	
	Direction de la culture du Département Indre et Loire	X	
	Parc naturel régional Loire Anjou Touraine	X	
	Région Centre Val de Loire	X	
	Communauté de communes Touraine Ouest Vallée	X	
	Autres communautés de communes et EPCI		X
	Métropole d'Orléans		X
Partenaires culturels, socio-culturels et économiques			
	Conservatoire Rayonnement Régional	X	
	Opéra	X	
	Musée des beaux-arts	X	
	CIAP (centre interprétation architecture Patrimoine)	X	
	CCCOD	X	
	CDNT	X	
	CCNT	X	
	Partenaires du Passeport Culture Étudiant	X	
	CICLIC	X	
	Sans Canal Fixe	X	
	Petit Fauchoux	X	
	Halle aux grains (Blois)	X	
	SCOOP le Bateau Ivre	X	
	Associations socio-culturelle Courteline	X	
	Autres centres sociaux		X
	FRMJC		X
	Entreprises de la fondation Rabelais		X
Interlocuteurs médiatiques			
	Médias nationaux		
	TV Tours	X	
	France 3	X	
	Nouvelle République	X	
	France Bleu	X	
	Médias locaux		
	Info Tours	X	
	37°	X	
	Radio Campus	X	
	Fritz	X	
	Médias scientifiques		
	The Conversation	X	
	Esprit Sorcier TV		X
	TheMetaNews	X	

2 Comitologie

2.1 Organigramme



2.2 Composition du conseil des SAPS



2.3 Composition de la cellule d'éthique

La cellule éthique sera composée de :

- Deux membres de l'équipe présidentielle de l'université (1 VP, 1 chargée de mission)
- La coordinatrice du pôle SAPS
- Un représentant de la Commission Recherche
- Un membre du comité d'éthique pour la recherche Tours-Poitiers (CERTP)
- Les deux référents intégrité scientifique SHS et S&T de l'Université de Tours
- Un représentant d'un établissement d'enseignement supérieur de la région CVL
- Un représentant des acteurs de la CSTI
- Deux représentants des parties-prenantes de recherches participatives (collectivités, associations, entreprises...).

3 Modalités d'auto-évaluation du projet TEEPEE

Le tableau récapitule ici les jalons prévus, les démarches d'évaluation prévues et les indicateurs qui alimenteront l'auto-évaluation.

Objectif 1 : INCITER			
Actions	Jalons	Démarche d'évaluation	Indicateurs
1.1 Consolidation du rôle de guichet unique du pôle SAPS	- Recrutement du coordinateur du pôle SAPS - Réunion du conseil des SAPS (2/an)	Présentation aux instances universitaires (Conseil d'Administration et Commission Recherche)	- Nombre de conseils des SAPS - Présence de partenaires au Conseil des SAPS - Budget dépensé - Nombre de personnes affectées au Pôle SAPS - Lieux Aménagés : surface et nature
2.2 Base de données TEEPEE	- Recensement des actions SAPS - Construction de la Base de Données - Réunions avec les partenaires pour l'articulation avec la plateforme Echosciences VdL	- Suivi du questionnaire des actions de culture scientifique	- Nombre annuel des actions de culture scientifique - Diversification des types d'actions menées
Objectif 2 : (IN)FORMER			
2.1 Sessions "culture de la médiation et de la participation"	- 2 formations "Sensibiliser et former à la médiation scientifique" par an - 1 formation "sensibiliser à la recherche participative" par an	- Listes d'émargement - Évaluation de la formation par les participants	- Nombre de participants aux formations CMP - Nombre de composantes représentées parmi les participants
2.2. Accompagnement technique et logistique de la culture scientifique	- 1 formation technique par an - 1 Formation de formateurs en 2024 - Inscription des formations dans le plan de formation de l'établissement (2023)	- Listes d'émargement - Évaluation de la formation par les participants	- Nombre et diversité des participants à la formation technique - Nombre d'inscrits dans le plan de formation
2.3 Sensibiliser à l'éthique de la recherche participative	- 1 Réunion de la cellule d'éthique par an - 1 formation "Éthique et politique" par an	- Listes d'émargement - Évaluation de la formation par les participants	- Nombre de réunion de la Cellule éthique - Nombre et diversité des participants à la session éthique
Objectif 3 : IMPLIQUER			
3.1 Faire sortir l'université de ses murs	- Liste des établissements concernés par les publics éloignés - Recensement des attentes avec les publics éloignés - Co-Construction de questionnaires avec publics éloignés - Action de visibilité de la démarche "hors les murs"	- Rapport d'activité du conseil des SAPS - Pérennité des contacts avec les médias	- Nombre d'établissements scolaires contactés - Nombre et diversité des partenaires associés - Nombre de laboratoires impliqués - Nombre de composantes de l'Université impliquées - Nombre d'interventions auprès de publics éloignés - Diversité des publics dits "éloignés" - Nombre de Conférences de presse ou actions avec la presse

3.2 Défis TEEPEE	<ul style="list-style-type: none"> - Visites de présentation des défis TEEPEE aux différents partenaires - Conventions avec les organismes d'Éducation populaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennité des échanges avec les collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires visités - Listes des lieux géographiques et nature des structures contactées - Nombre d'acteurs de la CSTI associés - Budget destiné à la collaboration avec les acteurs de la CSTI - Nombre de défis TEEPEE enregistrés /an
Objectif 4 : INSPIRER			
4.1 Souligner les démarches originales	<ul style="list-style-type: none"> - Remise prix 	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement des dépôts de candidatures et études 	<ul style="list-style-type: none"> - Nature des actions récompensées
4.2 Émergence de nouveaux dispositifs	<ul style="list-style-type: none"> - Convention de partenariat avec la Compagnie 'N+1' organisatrice des Impromptus scientifiques - Organisation d'actions nouvelles de culture scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la dimension artistique ou originale - Comité technique de suivi des travaux pour les nouveaux lieux de CSTI 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'impromptus scientifiques organisés - Diversités des thématiques abordées dans les impromptus scientifiques - Nombre d'autres actions organisées
4.3 Festival TEEPEE	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construction du programme - Edition du festival 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité d'organisation du Festival 	<ul style="list-style-type: none"> - Création du festival (lors du mois 32) - Nombre de participants - Nombre de visiteurs - Qualité des partenariats (diversité et pertinence des partenaires / durabilité des partenariats) - Émergence de projets de recherche participatifs

5 Budget détaillé

Dépenses				
		en k€ / an	nb années financement	k€/ 3 ans
Fonctionnement				
	Frais de médiation scientifique (reportages, scénarisation, production)	26	2	52
	Prestation formation médiation (prestation auprès de Centre-sciences ou autre CCSTI)	16	3	48
	Prestation sensibilisation à la médiation (pour BIATSS, EC, doctorants)	10	2	20
	Prix TEEPEE SAPS	5	3	15
	Prestation accompagnemebnt Défis Teepee	8	3	24
	Programmation Art-sciences (impromptus, autre)	15	2	30
	Prestations pour festival (matériel//location /transport/cachets)	120	1	120
	Frais de missions	5	3	15
			sous tot	324
Salaires				
	Support administratif gestionnaire et financier (mi-temps)	25	3	75
	Support technique et scientifique (chargé.e de projet)	50	3	150
	Support support événementiel	50	1,5	75
	Services civiques et stagiaires	8	3	24
	Primes pour investissement enseignants et chargés mission	10	3	30
			sous tot	354
Investissement				
	travaux pour mise en valeur ouvrages de culture scientifique	60	3	180
			sous tot	180
		TOTAL hors frais		858
Frais de gestion				
	Frais de gestion (7+8 %)			15%
				128,7
			TOTAL	986,7
Subventions attendues et co-financements				
			k€ /an	k€/ 3 ans
Ville et métropole (sous réserve)				
	Organisation du festival		50	150
Collectivités (sous réserve)				
	Subventions démarches participatives		12	36
Fondation FR (sous réserve)				
	Mécénat pour le festival		12	36
DSG 2023 (sous réserve)				
	Prestation de développement de la base de données		150	450
PIA 4 (sous réserve)				
	WP SAPS Voire ValHealth		25	75
DSG 2024 (sous réserve)				
	Formations des personnels (plan de formation)		80	240
			TOTAL	329
				987